



Fédération Française de Rugby

COMITE DE PROVENCE

COMITE DEPARTEMENTAL
du
RUGBY DE VAUCLUSE



CHALLENGE DOMINIQUE LEYDIER

Compte rendu d'activité et rapport moral du Challenge Dominique LEYDIER

Saison 2001/2002

Pour sa onzième édition, le Challenge a été fidèle à lui même. L'esprit de convivialité, de loyauté, de non-violence et de confiance réciproque a été en grande partie respecté; nous verrons cela plus bas pour le **(a été en grande partie respecté)**. Il est nécessaire que le souvenir tragique ne doit en aucun cas être oublié.

Si comme pour les saisons précédentes, quelques bavures furent notifiées, l'ensemble presque en totalité de la compétition s'est déroulé normalement :

- **24 clubs engagés en divisions Nationales.**
- **14 clubs engagés en divisions Régionales.**

Si nous constatons une participation constante au challenge en ce qui concerne les clubs de Divisions Nationales, il n'en est pas même pour les clubs de Divisions Régionales.

Apparemment, le message à propos des clubs forfaits adressé à leurs responsables lors de la réunion du 20 juillet dernier à SORGUES n'a pas été entendu.

Certains clubs s'inscrivent et ne respectent pas toujours leurs engagements ; cela est néfaste au bon déroulement de la compétition et porte préjudice aux clubs sérieux engagés dans cette compétition.

Si pour la saison 1999/2000 nous avons enregistré 4 forfaits, pour la saison 2000/2001, 8 forfaits et pour cette année, **c'est 12 forfaits au total que nous avons à déplorer.**

Le respect des autres commence par le respect de soi même...

Cela n'est pas acceptable, d'autant plus que certains de ces forfaits auraient pu être évités si les dirigeants des clubs prenaient le temps de consulter le règlement qui vous laisse toute latitude de modifier le calendrier, **voir article 3 du règlement sportif**.

Un petit rappel : Toute rencontre doit se jouer aux dates prévues par le calendrier. En cas d'avancement d'un match, la demande des deux clubs concernés doit être faite par courrier ou télécopie au secrétaire du challenge et confirmée à Monsieur Georges MARCEAU par téléphone 48 heures avant la date prévue.

Sur le courrier d'engagement qui vous a été adressé, vous pouvez exprimer vos souhaits pour la saison à venir. Cela pourra éviter certains litiges, notamment en ce qui concerne la mise en place du calendrier.

Ce challenge, en dehors du souvenir de Dominique, est un des seuls qui subsiste au niveau national, il vous procure des rencontres officielles qui vous permettent de préparer vos équipes à moindre frais.

C'est votre challenge, respectez le.

Un point positif : La discipline, en Divisions Régionales nous avons comptabilisé 2 cartons rouge, en Divisions Nationales aucun carton mais quelques chamailleries intolérables qui ont eu pour effet la mise hors classement de certaines équipes.

Un grande rigueur et du sérieux sont demandés aux référés. A ce propos, le Comité de Gestion remercie le DRA et les arbitres désignés pour leur contribution de début de saison où ils dirigent bénévolement les matches du LEYDIER.

Comme pour les équipes, ces rencontres servent aux directeurs de jeu à préparer leur saison.

Tout de même et comme pour les années passées, nous avons pu assister le 20 avril 2002 à deux belles finales dans l'esprit et devant un nombreux public.

La recette sera reversée directement à nos quatre handicapés du rugby Provençal.

Pour les Divisions Régionales le R.C. APT LUBERON XV au R.C. EYRAGUAIS, c'est l'équipe chère au Président André COLLIN qui remporte pour la première fois le trophée qui quitte le Vaucluse pour le pied des Alpilles.

En finale des clubs Nationaux, c'est le R.C. SORGUES RHÔNE OUVEZE qui remporte pour la deuxième fois le Challenge face à CHATEAUNEUF DU PAPE - ORANGE R.C.

En ce qui concerne les clubs du Comité de Côte d'Azur, c'est l'U.S CARQUEIRANNE et pour les clubs de Nationale B, c'est ISTRES S.R. qui remportent les trophées.

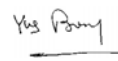
Je termine en vous souhaitant à vous tous de bonnes vacances et à la saison 2002/2003 pour nous retrouver tous, sur les terrains de Provence.

Le Secrétaire



Jean - Paul VOLPE

Le Président



Yves BRESSY